

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le quinze décembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABAleta, Gilles MONTI, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Pascale ETIENNE donne procuration à Jean DARDENNE en date du 10 décembre 2025

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date 11 décembre 2025

Aurore TONNELIER donne procuration Stéphanie PANTEIX en date du 11 décembre 2025

Laurence PIPERS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 15 décembre 2025

Laurent JARRY donne procuration à Bruno COMTE en date du 12 décembre 2025

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Jacques BERNIS

Objet : Adaptation des tableaux de recrutement d'emplois non titulaires – Année 2026

Délibération 2025-106

Les services gérés par la commune se trouvent confrontés ponctuellement à des besoins en personnel à titre occasionnel pour faire face à un accroissement temporaire et/ou saisonnier d'activité. Les contrats peuvent être conclus dans le cadre :

- soit d'un accroissement temporaire d'activités, pour une durée maximale de 12 mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de 18 mois consécutifs (article L332-23, 1^o du Code général de la fonction publique) ;
- soit d'un accroissement saisonnier d'activités, pour une durée maximale de 6 mois, compte-tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de 12 mois consécutifs (article L332-23, 2^o du Code général de la fonction publique).

Pour l'année 2026, afin de faire face aux besoins des services, il est proposé de créer les emplois non titulaires suivants (dans une limite maximale) :

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L332-23, 1^{er} et L332-23, 2 ;

VU le Décret n° 88-145 du 15 février 1988, modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU la note de synthèse relative à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réadapter les tableaux de création des emplois non titulaires afin de faire face aux besoins des services pour l'année 2026 ;

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **DE CRÉER** les emplois non-titulaires nécessaires au fonctionnement du service pour l'année 2026, dans la limite maximale du nombre de postes, figurant dans les tableaux en annexe ;

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 16 décembre 2025

Le Maire



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 19/12/2025

Publié ou notifié

19/12/2025

ANNEXE

Article L332-23, 1^o du Code général de la fonction publique - Accroissement temporaire d'activité

Grade	Besoin	Nombre maxi de contrats	Type de temps
Adjoint animation	Classes de découverte – renfort animation	8	Temps complet
Adjoint animation	Animation périscolaire et extrascolaire – renfort petite enfance	10	Temps complet
	Animation périscolaire et extrascolaire – renfort petite enfance	25	Temps non complet
Adjoint administratif	Renfort services administratifs	6	Temps complet
Adjoint administratif	Renfort services administratifs/informatiques	1	Temps non complet
Rédacteur	Renfort services administratifs	3	Temps complet
Rédacteur	Renfort services administratifs/informatiques	1	Temps non complet
Attaché	Renfort services administratifs	1	Temps complet
Ingénieur	Renfort services techniques	1	Temps complet
Ingénieur	Renfort services techniques	1	Temps non complet
Technicien	Renfort services techniques	2	Temps complet
Technicien	Renfort services techniques/informatiques	1	Temps non complet
Adjoint technique	Services techniques, entretien des bâtiments, aide-cuisine	15	Temps complet
Adjoint technique	Services techniques, informatiques, entretien des bâtiments, aide-cuisine	10	Temps non complet
Adjoint du patrimoine	Renfort médiathèque	3	Temps complet
Adjoint du patrimoine Pal 2 ^{ème} classe	Renfort médiathèque	1	Temps complet
Professeur enseignement artistique	Jury + renfort du conservatoire	4	Temps non complet
Assistant enseignement artistique	Jury + renfort du conservatoire	6	Temps non complet
Assistant enseignement artistique Pal 1 cl	Jury + renfort du conservatoire	8	Temps non complet
Assistant enseignement artistique Pal 2 cl	Jury + renfort du conservatoire	8	Temps non complet
Éducateur de jeunes enfants	Renfort services petite enfance	3	Temps complet
Éducateur de jeunes enfants	Renfort services petite enfance/ relais petite enfance et lieu d'accueil enfants parents	2	Temps non complet
TOTAL		120	

Article L332-23, 2° du Code général de la fonction publique Accroissement saisonnier d'activité

Grade	Besoin	Nombre maxi de contrats	Type de temps
Adjoint animation	Renfort	6	Temps complet
	Séjour ALSH petites vacances scolaires	15	Temps complet
	Séjour ALSH vacances été	30	Temps complet
	Animation périscolaire et extrascolaire – renfort petite enfance	15	Temps non complet
Adjoint administratif	Renfort services administratifs	5	Temps complet
Adjoint administratif	Renfort services administratifs/informatiques	1	Temps non complet
Rédacteur	Renfort services administratifs	3	Temps complet
Rédacteur	Renfort services administratifs/informatiques	1	Temps non complet
Attaché	Renfort services administratifs	1	Temps complet
Ingénieur	Renfort services techniques	1	Temps complet
Ingénieur	Renfort services techniques	1	Temps non complet
Technicien	Renfort services techniques	1	Temps complet
Technicien	Renfort services techniques/informatiques	1	Temps non complet
Professeur enseignement artistique	Jury + renfort du conservatoire	4	Temps non complet
Assistant enseignement artistique	Renfort du conservatoire	6	Temps non complet
Assistant enseignement artistique Pal 2 ^e classe	Renfort du conservatoire	8	Temps non complet
Assistant enseignement artistique Pal 1 ^e classe	Renfort du conservatoire	4	Temps non complet
Adjoint technique	Aide cuisine vacances été	4	Temps complet
	Aide cuisine - Goûters vacances été	3	Temps non complet
	Garderies matin et soir vacances été	4	Temps non complet
	Services techniques, informatiques, aide cuisine et entretien locaux	4	Temps non complet
	Services techniques, informatiques et entretien des locaux	15	Temps complet
Adjoint du patrimoine	Renfort médiathèque	2	Temps complet
Adjoint du patrimoine Pal 2 ^{ème} classe	Renfort médiathèque	1	Temps complet
Éducateur de jeunes enfants	Renfort services petite enfance	2	Temps complet
Éducateur de jeunes enfants	Renfort services petite enfance/ relais petite enfance et lieu d'accueil enfants parents	2	Temps non complet
TOTAL		140	

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB106 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 16/12/2025

Objet : Adaptation du tableau de recrutement des emplois non titulaires

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel contractuel

Date de télétransmission : 19/12/2025 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DELIB106-Adaptation des tableaux de recrutement d'emplois non titulaires Année 2026.pdf

Annexes :

1 - DELIB106-ANNEXE -Adaptation des tableaux de recrutement d'emplois non titulaires Année 2026.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20251216-DELIB106-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 19/12/2025